



projet de programme de travail 2015/2017 (année 2015)

La préparation du programme de travail 2015 a fait l'objet de discussions entre les élus du Bureau lors d'une séance qui s'est tenue en octobre 2014 puis le Conseil d'Administration du 27 novembre 2014 en a validé les orientations, à la fois sur le contenu comme sur les modalités de sa préparation.

De nombreux échanges entre les différents partenaires de l'agAM -dont la communauté urbaine- se sont poursuivis entre les équipes techniques dans l'esprit et selon les options que le Bureau et le Conseil d'Administration avaient approuvées. Le Conseil d'Administration qui validera formellement le programme de travail se réunira le jeudi 16 avril prochain sous la présidence de Laure Agnès CARADEC.

Des interventions mutualisées et pour la convergence des initiatives publiques

- **Les grandes démarches de planification et projets d'aménagement :**
 - L'agAM contribuera activement à alimenter ces démarches sur la base de ses compétences spécifiques
 - Son intervention s'attachera à favoriser la cohérence des réflexions et projets et à renforcer leur transversalité au travers d'approches multithématiques
 - Dans un contexte d'optimisation de l'action publique, les conditions opérationnelles des projets seront davantage prises en compte

- **Les approches sectorielles intègrent des travaux aux différentes échelles (secteurs d'enjeux, Marseille, MPM, PAE, aire métropolitaine, espace régional dans le cadre des conventions avec DREAL et Région). Elles sont généralement composées chacune :**
 - D'un volet Observation, basé sur un observatoire partenarial et animé, visant à suivre les dynamiques et les impacts des politiques publiques et à produire une compréhension globale des mécanismes et évolutions
 - D'un volet Propositions, pour alimenter les démarches de planification et projets urbains, les politiques publiques et/ou pour dégager de nouveaux sujets à enjeux

Proposition d'objectifs stratégiques pour le programme de travail 2015

Grande échelle

- **Contribuer, notamment dans le cadre de la convention signée entre le Conseil Régional et les agences d'urbanisme de PACA, à la territorialisation et à l'élaboration des schémas régionaux (SRCAE, SRCE, SRADDT, SRDEI, SRI, ...):**
 - En visant à dégager des méthodes opératoires pour assurer la convergence entre les échelles régionales et des EPCI
 - En valorisant au niveau régional les réflexions et orientations développées sur l'agglomération marseillaise
- **Contribuer à l'élaboration du projet métropolitain d'Aix-Marseille-Provence sur les compétences de l'agAM:**
 - Dans le cadre des instances de travail mises en place par les EPCI et l'Etat, en poursuivant les contributions aux chantiers préexistants (mobilité, économie,) et développant de nouveaux champs (habitat notamment)
 - En réactivant les réflexions pour la coordination des SCoT ou l'élaboration d'un SCoT métropolitain, avec actualisation et approfondissement des constats et propositions

- **Apporter une assistance aux territoires de la Métropole :**

- En favorisant la mutualisation des dispositifs d'observation
- En développant les propositions sur les secteurs d'enjeux de la métropole, notamment ceux situés à l'interface de plusieurs EPCI (vallée de l'Huveaune, étang de Berre, interface MPM-CPA, ...)
- En proposant une assistance adaptée à de nouveaux territoires sur des espaces ou problématiques ciblés

Planification

- **Contribuer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de MPM, notamment pour :**

- La définition d'orientations stratégiques et réglementaires partagées par les communes de MPM
- La réalisation d'études préalables ciblées sur les compétences de l'agence
- La préparation des diagnostics et état initiaux de l'environnement nécessaires au projet d'ensemble

- **Contribuer à la mise en œuvre et adaptation et du Plan Local d'Urbanisme de Marseille, notamment pour :**

- L'identification, à partir d'approches territoriales élargies, des futurs secteurs de renouvellement urbain et l'élaboration de projets urbains et de dispositions réglementaires
- La préparation des premières modifications du PLU, en proposant notamment des améliorations réglementaires à apporter sur des questions récurrentes
- L'amélioration de la qualité des projets structurants

- **Contribuer à la mise en œuvre du SCoT du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, à travers :**

- Une forte implication dans l'élaboration du PLU d'Aubagne : diagnostic, projet d'aménagement et de développement durable, OAP sur les secteurs d'enjeux, règlement et zonages, ...
- L'assistance à la communauté d'agglomération et aux communes pour l'identification des secteurs et éléments nécessaire à la mise en conformité par rapport au SCoT

Projets urbains

- **Constituer un observatoire de l'aménagement pour le suivi stratégique et la mise en œuvre des documents de planification :**
 - Suivi mutualisé des projets d'aménagement et dynamiques immobilières localisées (constructions, transactions, prix)
 - Evaluation de la consommation foncière et des potentiels de renouvellement urbain et de densification, sur base d'une connaissance approfondie du tissu urbain

- **Soutenir les grands projets urbains, notamment sur l'hyper centre et le Grand Centre Ville de Marseille :**
 - En favorisant la coordination des initiatives publiques
 - En contribuant à plusieurs démarches structurantes comme le projet Vieux-Port ou le projet d'AVAP, pour la valorisation du patrimoine bâti
 - En développant les propositions sur des espaces d'enjeux et questions ciblées

- **Apporter l'assistance de l'agAM à d'autres projets urbains sur les communes de MPM et de PAE notamment pour :**
 - L'aménagement du pôle hospitalier Hôpital Nord-Edouard Toulouse-AMU
 - L'intégration urbaine de ZAC
 - L'aménagement de nouvelles zones à urbaniser
 - Le renouvellement urbain de secteurs déqualifiés ou sous valorisés

Habitat/Cohésion sociale

- **Constituer un Observatoire partenarial de l'Habitat :**
 - Permettant de suivre régulièrement les dynamiques de construction et du marché
 - Apportant une compréhension des mécanismes du marché du logement, à travers ses différents segments et dynamiques spatiales différenciées
 - Contribuant à l'identification des enjeux actuels et futurs des politiques du logement (veille juridique, prospective socio-démographique, ...)

- **Contribuer à la définition et mise en œuvre des politiques de l'habitat, à travers :**
 - Le suivi de la mise en œuvre des programmes locaux de l'Habitat de MPM et de PAE et l'intégration des lois récentes
 - Des diagnostics et propositions sur des enjeux ciblées (rénovation thermique, vieillissement, copropriétés dégradées, ...)

- **Apporter une assistance aux territoires de projets du contrat de ville de MPM à travers :**
 - La mise en place d'un dispositif de suivi de l'évolution de leurs quartiers
 - Des diagnostics et propositions visant la meilleure intégration de quartiers dans les dynamiques urbaines

Economie

- **Enrichir l'Observatoire de l'Emploi et du Développement économique pour :**
 - Suivre régulièrement les principaux indicateurs (emploi, santé des entreprises, chômage, ...) dans une conjoncture économique difficile
 - Contribuer à l'évaluation des impacts des stratégies de développement et d'attractivité poursuivies par certains partenaires (MPM, Ville de Marseille, EPAEM, ...)
 - Approfondir la connaissance des nouveaux ressorts du développement : enseignement supérieur, recherche, innovation, ...
- **Alimenter les stratégies de développement économique sur de nouveaux enjeux, en :**
 - Développant les réflexions sur les formes émergentes d'activités et sur leurs nouveaux lieux d'accueil
 - En évaluant les potentiels de développement de secteurs économiques et filières
- **Valoriser les compétences de l'agAM pour alimenter les projets et schémas d'aménagement économique, en :**
 - Contribuant à la définition des futurs schémas d'aménagement économique au niveau de la métropole d'Aix-Marseille et de l'ensemble de la Région PACA
 - Elaborant des propositions ciblées pour consolider l'attractivité économique du centre de Marseille et pour y développer la logistique urbaine

Mobilités

- **Renforcer l'Observatoire des Mobilités, en :**
 - Elargissant son périmètre et son partenariat et en renforçant les présentations et publications pédagogiques à destination des acteurs locaux
 - Enrichissant les thèmes d'observation pour tenir compte des mobilités alternatives
 - Evaluant les impacts des projets de transport sur les mobilités et sur les dynamiques urbaines

- Mettant l'expertise de l'agAM au service de la planification des projets de transport aux différentes échelles (commune, métropole, région)
- **Généraliser la conception intégrée des projets d'infrastructures, de tous types, et d'aménagement urbain, en :**
 - Poursuivant les études d'intégration urbaine des gares et pôles d'échanges existant et en projet
 - Développant les propositions pour la requalification urbaine du réseau de voirie, notamment sur le centre de Marseille
 - Développant un référentiel de bonnes pratiques et dispositions basé sur les études de l'agAM et sur les expériences d'autres agglomérations

Environnement et développement durable

- **Valoriser l'Observatoire du Développement Durable en :**
 - Diffusant de façon pédagogique les connaissances acquises et en suivant les évolutions en cours à travers un ensemble d'indicateurs pertinents
 - Évaluant la capacité de traductions concrètes des objectifs de la transition énergétique sur les territoires d'intervention de l'agAM
- **Renforcer les interventions pour le développement de la trame verte et bleue, en :**
 - Développant les propositions pour le traitement des interfaces entre ville et massifs, pour le développement de la trame verte et de la nature en ville et pour la qualité des paysages
 - Proposant en particulier des dispositions pour l'aménagement et la desserte du Parc National des Calanques
 - Apportant une assistance à la finalisation du Contrat de Baie et aux projets et démarches d'aménagement du littoral naturel et urbain

Ressources

- **Constituer un centre de ressources à l'échelle métropolitaine :**
 - Sur la base d'une mise en réseau et d'échanges entre les observatoires existants, dans une logique de mutualisation
 - En développant les supports pédagogiques favorisant une meilleure connaissance de l'aire métropolitaine marseillaise et de ses territoires
 - En poursuivant les comparatifs et benchmarking avec les autres métropoles et territoires français et européens sur des thèmes d'enjeux majeurs
- **Développer une approche prospective des évolutions sociétales au service des politiques publiques :**
 - En suivant et analysant régulièrement les évolutions socio-démographiques aux différentes échelles (ilot, quartier, communes, territoires régionaux, ...)

- En développant la connaissance des évolutions et modes de vie déterminants pour l'aménagement et le développement urbain (vieillesse, jeunes, ...)
- En s'appuyant sur la connaissance de ces évolutions et des projets pour évaluer les besoins localisés d'équipements urbains
- **Poursuivre l'assistance permanente aux partenaires à travers :**
 - Une information régulière sur les dispositions et évolutions juridiques conditionnant les processus de planification et d'aménagement et les politiques publiques locales
 - Les services de recherche documentaire et d'informations

Temps de veille de l'équipe d'études

Le fléchage sur un nombre plus restreint de projets identifiés au regard de leurs enjeux stratégiques et de la valeur ajoutée que peut apporter l'agAM est à mettre en parallèle avec la réservation d'un temps de veille pour l'équipe d'études destiné à approfondir ses connaissances, se saisir de nouveaux sujets, être plus à l'écoute de ce qui se passe dans d'autres agglomérations, davantage se mobiliser sur la production de publications, promouvoir l'ouverture vers l'extérieur, le travail en réseau.

Communication et animation

- **Communication agAM**
 - poursuivre les publications pour valoriser les études de l'agAM ou pour proposer des éclairages sur des sujets nouveaux. Une thématique « notes juridiques » sera ajoutée.
- **Culture urbaine, manifestations, animation des réseaux**
 - Faire des propositions aux communes pour des réflexions sur des projets, en sollicitant le cas échéant l'appui des écoles et universités
 - Mettre au point un rendez vous régulier avec les professionnels de l'aménagement pour échanger ou co-produire sur une série de questions intéressant le territoire : premier sujet à traiter : l'architecture méditerranéenne
 - Poursuivre les manifestations RENCONTRES DE L'AGAM et ID DE VILLES en apportant un certain nombre de modifications : cycles de réunion, co-organisation, délocalisation,...